



Directives régissant l'aide au transport proposée à la communauté, applicables à l'exercice fiscal prenant fin le 30 juin 2010 (exercice fiscal 2010)

Appel aux commentaires de la communauté

Date de publication

27 mai 2009

Récapitulatif

L'ICANN propose à certains membres de la communauté une aide au transport afin de faciliter le travail de l'ICANN, d'aider ceux qui sinon n'auraient pas les moyens de se rendre aux réunions de l'ICANN et d'élargir la participation aux processus de l'ICANN. Il est difficile de trouver le juste compromis afin de proposer de manière efficace et efficiente aux personnes qui en ont besoin un niveau d'aide adapté. Le présent document a pour vocation d'édicter clairement les directives en matière d'aide au transport.

1. Historique

Au fil des ans, l'ICANN a mûri et la communauté lui a suggéré d'envisager une aide au transport qui serait proposée à certains membres de la communauté sous diverses formes. Pour l'exercice 2009, ICANN a entrepris de clarifier et de normaliser les procédures d'aide au transport appliquées à travers l'ensemble des groupes de la communauté. Pour solliciter des commentaires de la part de la communauté concernant l'aide au transport, plusieurs ateliers, forums en ligne et téléconférences ont été organisés.

- En février 2008, un [atelier](#) d'aide au transport a été organisé dans le cadre de la réunion de New Delhi
- De mars à mai, des [forums en ligne](#) ont été organisés afin de solliciter des commentaires concernant l'aide au transport proposée à la communauté
- En mai 2008, une [ébauche de procédure d'aide au transport](#) a été soumise aux commentaires de la communauté
- En juin 2008, des [forums en ligne](#) ont sollicité des commentaires concernant l'ébauche de procédure d'aide au transport
- Lors de la réunion de Paris, des commentaires supplémentaires ont été reçus de la part de la communauté

En août 2008, une [version révisée de la procédure d'aide au transport](#) a été soumise afin de clarifier le niveau d'aide au transport fourni à chaque groupe de la communauté pour l'exercice 2009. Partant du principe qu'il ne s'agissait là que d'une étape initiale, le document appelait à une autre révision de la procédure dans le cadre de la mise au point du budget pour l'exercice 2010.

Pour solliciter des commentaires de la part de la communauté à propos de l'aide au transport pour l'exercice 2010, un [atelier d'aide au transport](#) s'est tenu dans le cadre de la réunion de Mexico. Un [forum en ligne sollicitant des commentaires concernant l'aide au transport](#) s'est ensuite tenu du 24 mars au 24 avril 2009. En outre, d'autres commentaires sur le sujet sont parvenus par le biais du [forum en ligne consacré au plan opérationnel et au cadre budgétaire de l'exercice 2010](#).

Le plan opérationnel et le cadre budgétaire de l'exercice 2010 soumis avant la réunion de Mexico et envisagés pendant et après cette même réunion sont partis du principe que l'aide au transport consacrée à la communauté n'augmenterait pas par rapport à l'exercice 2009. En réponse aux commentaires de la communauté, une aide au transport supplémentaire a été ajoutée aux hypothèses financières de l'ébauche de budget pour l'exercice 2010 qui a été soumise le 17 mai. Cette aide supplémentaire comprend :

- GNSO : augmentation de l'aide afin de la proposer à 23 personnes par réunion
- GAC : introduction d'une aide au transport limitée
- At- Large : aide proposée à 15 membres de l'ALAC par réunion (aide non réduite) et aide au transport pour les structures régionales d'At-Large comme les années précédentes (aide non réduite)

À mesure que l'ICANN continue de mûrir, l'aide au transport doit être étudiée, consignée et mise en œuvre de manière transparente. L'ICANN s'appuie en partie sur l'interaction de visu des membres de la communauté, à la fois afin de développer ses stratégies et de remplir ses autres fonctions, et d'élargir la participation de ceux qui ne sont pas encore pleinement impliqués dans l'ICANN. Même si les outils et méthodes permettant d'augmenter la participation à distance sont essentiels, et qu'une grande partie du travail de l'ICANN s'effectue par le biais d'Internet et de téléconférences en dehors des réunions de l'ICANN, les rencontres au cours de réunions continuent de constituer une part importante du processus de l'ICANN. Les directives d'aide au transport vont être utilisées afin de clarifier l'aide au transport prévue pour l'exercice 2010. Cette version intermédiaire est fournie à la communauté afin de recueillir des commentaires. Une fois ces commentaires synthétisés, les directives d'aide au transport seront finalisées et soumises en vue de leur mise en œuvre après la réunion de Sydney.

1.1 Mission de l'aide au transport proposée à la communauté

Les 3 principaux objectifs de l'aide au transport proposée aux membres de la communauté ICANN sont :

- Permettre à ceux qui contribuent au développement des stratégies et aux autres activités de l'ICANN d'assister en personne aux réunions (en complément de la participation à distance)
- Compenser les difficultés financières que rencontrent en particulier les membres issus de pays moins développés, aider certains membres qui sinon n'auraient pas

les moyens d'assister aux réunions

- Faire un effort de proximité vis-à-vis de ceux qui ne sont pas familiers des processus ICANN mais qui peuvent dans un premier temps tirer profit de leur participation aux réunions ICANN avant d'apporter leur propre contribution.

La participation au modèle à intérêts multiples de l'ICANN implique de la part des membres de la communauté un investissement en temps, en énergie, en efforts et souvent en financement direct. Il est tout à fait justifié du point de vue des recettes de l'ICANN, issues principalement des frais d'inscription, de minimiser les frais directs des membres de la communauté et de maximiser les dépenses de transport (en veillant à ce que les participants voyagent le moins cher possible afin qu'un maximum de gens se déplacent).

Voilà déjà des années que l'ICANN a pour habitude de réduire les coûts de participation de certains membres. Par exemple, les frais de déplacement du conseil de l'ICANN et de leurs agents de liaison sont remboursés. Les membres du comité de nomination (NomCom) obtiennent également le remboursement des frais de déplacement leur permettant de se rendre aux réunions semestrielles du NomCom. Les membres du comité consultatif At-Large ont obtenu le remboursement des frais de déplacement engagés pour se rendre aux réunions de l'ICANN. Les autres membres de la communauté peuvent bénéficier d'une aide par le biais du programme « Fellowship ». Lors de l'exercice 2009, l'aide au transport a été élargie à certains participants sélectionnés par la GNSO et la ccNSO, et proposée à l'ASO qui l'a refusée. En outre, le sommet At-Large s'est tenu dans le cadre de la réunion de Mexico et l'ICANN a apporté son aide au transport afin de permettre aux représentants des structures At-Large du monde entier de participer à la réunion en personne.

En ce qui concerne un éventuel élargissement de l'aide au transport, il est clair qu'un compromis est nécessaire entre l'objectif poursuivi et le budget qu'il est possible d'y consacrer. Des millions et des millions de dollars seraient nécessaires en plus du budget actuel pour fournir de l'aide à n'importe quel membre et/ou membre potentiel de la communauté qui en aurait besoin afin 1) d'assurer la proximité, 2) de compenser pour les difficultés financières et/ou 3) de poursuivre le travail de l'ICANN. Cela représenterait un fardeau incommensurable pour les ressources financières de l'ICANN. L'ICANN doit impérativement être raisonnable au niveau fiscal et faire le meilleur compromis possible. En particulier, les greffes et les registraires qui assurent le gros du financement de l'ICANN au nom des personnes inscrites ont insisté sur le fait qu'ils tenaient à ce que l'aide au transport soit justifiée et dépensée avec parcimonie. En outre, tout comme d'autres, ils ont souligné le fait qu'il serait judicieux d'explorer plus avant des méthodes alternatives plus efficaces qui permettraient à l'ICANN de s'acquitter de sa tâche (par exemple, outils de participation à distance et lieux alternatifs).

1.2 Examen de l'aide au transport actuellement attribuée afin de se rendre aux réunions de l'ICANN (exercice 2009)

Au cours de l'exercice 2009, l'ICANN a fourni une aide au transport aux membres de la communauté afin qu'ils puissent se rendre aux trois réunions publiques internationales.

1. Réunion du Caire (du 2 au 7 novembre 2008)
2. Réunion de Mexico (du 1^{er} au 6 mars 2009)
3. Réunion à venir à Sydney (du 21 au 26 juin 2009)

La figure 1 récapitule la manière dont l'aide au transport est proposée aux membres de la communauté pour l'exercice 2009.

Travel Support for Community Members in FY09								
	Cairo	Mexico City	Sydney (Estimate)	FY09 Total	Average per Meeting	FY09 Travel Support Costs (Estimate)	Per FY09 Budget and Aug-08 Travel Procedure	
							Travelers per Meeting	Budget Impact
GNSO	14.5	12.0	13.0	39.5	13.2	\$ 170,000	13.0	\$ 185,000
ccNSO	5.0	12.0	16.0	33.0	11.0	\$ 147,500	12.0	\$ 170,000
ASO	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	\$ -	8.0	\$ 115,000
SSAC ***	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	\$ -	0.0	\$ -
RSSAC ***	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	\$ -	0.0	\$ -
ALAC *	24.0	15.0	25.0	64.0	24.2	\$ 296,500	23.0	\$ 310,000
GAC	0.0	0.0	5.0	5.0	1.7	\$ 18,000	0.0	\$ -
	43.5	39.0	59.0	141.5	50.0	\$ 632,000	56.0	\$ 780,000
Fellows	26.0	17.0	33.0	76.0	25.3	\$ 275,500	25.0	\$ 300,000
NomCom **	14.0	10.0	22.0	46.0	15.3	\$ 222,000	3.0	\$ 50,000
At-Large Summit *	0.0	63.5	0.0	63.5		\$ 210,000	79.0	\$ 286,000

Figure 1 – Aide au transport pour l'exercice 2009 (nombre de voyageurs et montants en \$)

* Remarque 1 : L'aide au transport proposée à l'ALAC pour la réunion de Mexico reflète uniquement les dépenses des 15 membres de l'ALAC ayant participé. Le sommet At-Large, qui se tenait à la même période à Mexico, bénéficiait d'un budget distinct alloué aux représentants des structures d'At-Large, des présidences et des secrétariats. Le budget approuvé par le conseil s'élevait à 511 000 \$, dont 286 000 \$ représentaient les frais de vol, d'hébergement et d'indemnités journalières des 79 participants. Les coûts reçus à la date de mai 2009 s'élèvent à 428 000 \$, dont 210 000 \$ représentent les frais de vol, d'hébergement et d'indemnités journalières des 66 participants (en excluant les 15 membres de l'ALAC).

** Remarque 2 : L'aide au transport est allouée aux 22 membres du NomCom afin d'assister aux deux réunions du NomCom se tenant immédiatement après les réunions ICANN du Caire et de Sydney. Le budget de transport total du NomCom s'élève à 282 000 \$ pour l'exercice 2009. Une aide au transport a été allouée à 14 membres du NomCom afin qu'ils se rendent à la réunion de l'ICANN du Caire, et à 11 membres du NomCom pour la réunion de l'ICANN de Mexico. D'après les prévisions, 14 membres du NomCom devraient bénéficier d'une aide pour la réunion de l'ICANN de Sydney. Le graphique indique uniquement les 3 directeurs du NomCom qui reçoivent régulièrement une aide afin d'assister aux réunions de l'ICANN.

*** Remarque 3 : Les déplacements des agents de liaison de SSAC et de RSSAC auprès du conseil sont financés par les crédits du conseil.

Voici une description plus détaillée de l'aide au transport allouée à la communauté, groupe par groupe, pour l'exercice 2009.

Déplacements du conseil de l'ICANN et de ses agents de liaison

Une aide au transport est allouée à l'ensemble du conseil ICANN et à ses agents de liaison pour assister aux 3 réunions de l'ICANN (ainsi qu'à d'autres réunions du conseil). L'aide au transport englobe les coûts de transport aérien, de transport routier, d'hébergement et de repas, payés directement aux fournisseurs ou remboursés aux membres du conseil qui règlent directement. Les membres du conseil et ses agents de liaison sont habilités à recevoir des frais de transport aérien de classe affaires.

Justification : les membres du conseil ICANN assument certaines des responsabilités personnelles et professionnelles les plus importantes de l'organisation ICANN. Ce niveau d'aide est alloué à titre de reconnaissance de cette responsabilité et afin d'optimiser le niveau de performances, d'efficacité et de confort des membres du conseil lors de leurs déplacements pour le compte d'ICANN.

GNSO

L'aide au transport allouée à la GNSO (Generic Names Supporting Organization) pour l'exercice 2009 concerne 13 personnes pour chaque réunion. Elle couvre les besoins du président de la GNSO, des représentants du NomCom auprès de la GNSO, et de l'équivalent de la moitié des autres membres du conseil de la GNSO (environ). D'après les estimations, l'impact sur le budget de l'exercice 2009 devait s'élever à 185 000 \$. L'aide au transport de la GNSO comprend les coûts de transport aérien, d'hébergement et d'indemnités journalières définis pour chaque ville. Le choix des personnes bénéficiant d'une aide et de leur mode de sélection revient à la GNSO. Les personnes bénéficiant de l'aide pour la GNSO reçoivent une subvention de transport aérien correspondant au prix en classe économique, à l'exception de la présidence habilitée à recevoir une aide de niveau classe affaires, comme les membres du conseil ICANN.

Justification : en tant que participants à l'une des trois organisations contribuant à la mise au point des stratégies de l'ICANN, les participants de la GNSO endossent de lourdes responsabilités pour le compte de l'ICANN et y consacrent beaucoup de temps. Ce niveau d'aide est alloué à titre de reconnaissance de cette responsabilité et de ces efforts, ainsi que pour veiller à ce que les efforts de mise au point des stratégies déployés par la GNSO soient aussi efficaces que possible.

ccNSO

L'aide au transport allouée à la ccNSO (Country Code Names Supporting Organization) pour l'exercice 2009 concerne 12 personnes pour chaque réunion. Elle couvre les besoins de la présidence, des 3 représentants du NomCom auprès la ccNSO, et de l'équivalent de la moitié des autres membres du conseil de la ccNSO (environ). D'après les estimations, l'impact sur le budget de l'exercice 2009 devait s'élever à 170 000 \$. L'aide au transport de la ccNSO comprend les coûts de transport aérien, d'hébergement et d'indemnités journalières définis pour chaque ville. Le choix des personnes bénéficiant d'une aide et de leur mode de sélection revient à la ccNSO. Les personnes bénéficiant de l'aide pour la GNSO reçoivent une subvention de transport aérien correspondant au prix en classe économique, à l'exception de la présidence habilitée à recevoir une aide de niveau classe affaires, comme les membres du conseil ICANN.

Justification : en tant que participants à l'une des trois organisations contribuant à la mise au point des stratégies de l'ICANN, les participants de la ccNSO endossent de lourdes responsabilités pour le compte de l'ICANN. Ce niveau d'aide est alloué à titre de reconnaissance de cette responsabilité, ainsi que pour veiller à ce que les efforts de mise au point des stratégies déployés par la ccNSO soient aussi efficaces que possible.

ASO

L'aide au transport allouée à l'ASO (Address Supporting Organization) pour l'exercice 2009 concerne 8 personnes pour chaque réunion. Elle couvre les besoins de la présidence et de l'équivalent de la moitié des autres membres du conseil de l'ASO (environ). D'après les estimations, l'impact sur le budget de l'exercice 2009 devait s'élever à 115 000 \$. L'aide au transport proposée à l'ASO a été une nouvelle fois refusée par les représentants de l'ASO/la NRO, comme cela avait déjà été le cas pour l'exercice 2009.

Justification : en tant que participants à l'une des trois organisations contribuant à la mise au point des stratégies de l'ICANN, les participants de l'ASO endossent de lourdes responsabilités pour le compte de l'ICANN. Ce niveau d'aide est alloué à titre de reconnaissance de cette responsabilité, ainsi que pour veiller à ce que les efforts de mise au point des stratégies déployés par l'ASO soient aussi efficaces que possible.

At- Large

L'aide au transport allouée à l'At-Large pour l'exercice 2009 reflète l'aide accordée à 15 membres de l'ALAC, 8 représentants des RALO (Regional At-Large Organizations) pour les réunions du Caire et de Sydney, et un auditoire At-Large plus étendu (66 personnes en plus des membres du conseil de l'ALAC) au sommet At-Large qui s'est tenu à Mexico. L'aide au transport pour At-Large comprend les coûts de transport aérien, d'hébergement et d'indemnités journalières définis pour chaque ville. Les personnes bénéficiant de l'aide pour At-Large reçoivent une subvention de transport aérien correspondant au prix en classe économique.

Justification : lors de la mise en place de l'organisation At-Large il y a 7 ans, l'accent a été mis sur l'importance de financer la participation au transport de l'ensemble de l'ALAC pour encourager son « démarrage ». Lors de la réunion de l'ICANN qui s'est tenue à Paris, le conseil a adopté une résolution approuvant le financement spécifique de l'aide au transport à l'occasion d'un sommet At-Large unique. Ce sommet s'est tenu parallèlement à la réunion de l'ICANN de Mexico. Un membre de chaque ALS s'est vu offrir un financement pour assister à la réunion. Le conseil a également reconnu l'importance de ce sommet en tant que jalon essentiel dans le développement de l'organisation At-Large et a souhaité qu'à l'avenir l'aide au transport de l'ALAC soit aligné sur le niveau d'aide fourni aux autres organisations de l'ICANN.

Comité de nomination

L'aide au transport allouée au comité de nomination pour l'exercice 2009 reflète l'aide attribuée à 22 membres du NomCom afin qu'ils assistent aux réunions du NomCom. L'aide au transport allouée pour le NomCom comprend les dépenses de transport

aérien, d'hébergement et de remboursements des frais dans la limite du raisonnable (par exemple, repas, transport et visa) permettant la participation des membres du comité à un programme complet d'événements structurés lors de leurs réunions, y compris à des entretiens de candidats visant à pourvoir les postes de direction au sein de l'ICANN. Le président, le vice-président et le conseiller du président reçoivent une aide afin d'assister également aux trois réunions de l'ICANN.

Justification : le comité de nomination est un comité indépendant qui a pour mission de désigner des membres du conseil d'administration de l'ICANN et d'autres postes au sein des organisations d'aide et des comités de conseil de l'ICANN. En tant que tel, il fonctionne indépendamment du processus de stratégie. Les membres du comité de nomination reçoivent une aide qui leur permet de participer aux deux réunions auxquelles ils sont tenus d'assister.

Programme « Fellowship »

L'ICANN a mis en place un programme « Fellowship » depuis la réunion de San Juan de juin 2007. Ce programme a pour mission de permettre aux membres issus de pays moins développés, qui sinon n'auraient pas eu les moyens nécessaires, de prendre part à une réunion de l'ICANN. Les membres reçoivent une aide correspondant à un transport aérien en classe économique, l'hébergement et des indemnités journalières de 300 \$ pour assister à une réunion de l'ICANN. En outre, ils assistent à des briefings journaliers adaptés aux participants présents afin d'obtenir des informations concernant les structures et processus de l'ICANN, et à propos des sujets d'actualité. Le programme « Fellowship » ne sélectionne pas les voyageurs bénéficiant de l'aide. En revanche, il cible une participation supplémentaire aux processus ICANN en identifiant et en aidant les participants qui n'auraient encore jamais assisté à une réunion. L'aide allouée à une personne se limite généralement à 3 réunions ICANN. Le choix des bénéficiaires du programme « Fellowship » revient à un comité de sélection indépendant regroupant une représentation régionale, chargée d'évaluer les candidatures. Le transport est géré sur la base du montant du budget plutôt que sur la base d'un nombre fixe de personnes à aider. L'allocation de subventions est également pondérée selon un critère géographique afin d'améliorer la participation issue de la région dans laquelle se tient la réunion de l'ICANN et les régions voisines dans le but de maximiser le nombre de personnes pouvant bénéficier de l'aide en fonction du montant budgété.

Justification : l'objectif explicite de ce programme consiste à fournir une aide au transport afin d'élargir la participation aux réunions. D'où l'accent mis sur l'identification des nouveaux participants, et sur l'aide et l'orientation qu'il est possible de leur prodiguer afin d'optimiser leurs chances de continuer à participer de manière autonome aux processus ICANN.

GAC

Aucun budget n'a été prévu concernant l'aide au transport à destination du GAC (Governmental Advisory Committee) pour l'exercice 2009. Le GAC ayant demandé à être pris en compte dans le cadre de l'aide au transport lors de la réunion de Paris, les membres du GAC ont été encouragés à solliciter l'aide du programme « Fellowship », ainsi qu'à demander officiellement de l'aide dans le cadre de la mise au point du plan opérationnel et du budget pour l'exercice 2010. Cinq membres du GAC vont recevoir de l'aide au transport pour la réunion de Sydney.

SSAC

Aucune aide directe au transport n'est allouée aux membres du SSAC (Security and Stability Advisory Committee). L'aide au transport est allouée à l'agent de liaison de la SSAC auprès du conseil.

RSSAC

Aucune aide directe au transport n'est allouée aux membres du RSSAC (Root Server Security Stability Advisory Committee). L'aide au transport est allouée à l'agent de liaison de la RSSAC auprès du conseil.

2. Aide au transport allouée à la communauté – Aide proposée pour l'exercice 2010

Cette ébauche de directives d'aide au transport propose l'aide au transport suivante aux membres de la communauté ICANN.

Déplacements du conseil ICANN et de ses agents de liaison

Une aide au transport continue d'être allouée à l'ensemble des membres du conseil ICANN et à ses agents de liaison pour assister aux 3 réunions de l'ICANN (ainsi qu'à d'autres réunions du conseil). L'aide au transport englobe les coûts de transport aérien, de transport routier, d'hébergement et de repas, payés directement aux fournisseurs ou remboursés aux membres du conseil qui règlent directement. Les membres du conseil et ses agents de liaison sont habilités à recevoir des frais de transport aérien de classe affaires.

GNSO

L'aide au transport est étendue afin d'inclure une subvention à destination de 23 membres, correspondant à 21 membres du conseil GNSO, y compris les membres nommés par le NomCom et 2 agents de liaison. L'aide au transport pour la GNSO comprend les coûts de transport aérien, d'hébergement et d'indemnités journalières définis pour chaque ville. Le choix des personnes bénéficiant d'une aide et de leur mode de sélection doit être recommandé par la GNSO et être communiqué au personnel de l'ICANN. Les membres bénéficiant de l'aide de la GNSO reçoivent une subvention de transport aérien en classe économique, à l'exception de la présidence habilitée à recevoir une aide de niveau classe affaires.

ccNSO

L'aide au transport pour la ccNSO continue de financer les déplacements de 12 personnes. Ce nombre comprend la présidence, les 3 représentants du NomCom auprès de la ccNSO, et la moitié des autres membres du conseil de la ccNSO. L'aide au transport pour la ccNSO comprend les coûts de transport aérien, d'hébergement et d'indemnités journalières définis pour chaque ville. Le choix des personnes bénéficiant d'une aide et de leur mode de sélection doit être recommandé par la ccNSO et communiqué au personnel de l'ICANN. Les membres bénéficiant de l'aide allouée à la ccNSO reçoivent une subvention de transport aérien correspondant aux prix en classe économique, à l'exception de la présidence habilitée à recevoir une aide de niveau classe affaires.

ASO

L'aide au transport pour l'ASO/NSO continue de financer les déplacements de 8 personnes. Ce nombre comprend la présidence et la moitié des autres membres du conseil de l'ASO. L'impact sur le budget est de 115 000 \$. L'aide au transport à la disposition de l'ASO a été une nouvelle fois refusée par les membres de l'ASO/la NRO.

At- Large

L'aide au transport allouée à l'At-Large consiste en une subvention pour 15 membres de l'ALAC leur permettant d'assister à chacune des réunions de l'ICANN. En outre, une aide pour 10 représentants At-Large régionaux, 2 représentants de chaque RALO (Regional At-Large Organizations), est allouée afin d'assister aux réunions d'ICANN. En réponse aux besoins liés aux réunions régionales des RALO, les fonds alloués à la participation régionale de l'At-Large aux réunions ICANN peuvent être utilisés afin d'assister à une

réunion régionale des RALO. Les coûts de l'aide par voyageur doivent être inférieurs étant donné que les réunions ont lieu au niveau régional et que la planification est plus courte. Par conséquent, l'aide peut bénéficier à davantage de participants des RALO (par exemple, les coûts de transport aérien peuvent concerner un déplacement local/à faible distance, et l'hébergement peut concerner un ou deux jours contrairement au calendrier plus étendu des réunions de l'ICANN).

GAC

L'aide au transport est étendue pour l'exercice 2010 aux membres du GAC sur la base des commentaires issus de la communauté. Une aide au transport permettant à 6 membres d'assister à chaque réunion de l'ICANN sera allouée aux membres du GAC, privilégiant les pays moins développés. L'aide au transport pour le GAC comprend les coûts de transport aérien, d'hébergement et d'indemnités journalières définis pour chaque ville.

SSAC

Aucune aide directe au transport n'est allouée aux membres du SSAC (Security and Stability Advisory Committee).

RSSAC

Aucune aide directe au transport n'est allouée aux membres du RSSAC (Root Server Security Stability Advisory Committee).

NomCom

L'aide au transport allouée au comité de nomination (NomCom) permet à 22 délégués d'assister aux réunions NomCom semestrielles qui, ces dernières années, ont été programmées immédiatement après la réunion ICANN annuelle, début novembre, et lors de la réunion de fin d'année fiscale en juin. Ces dernières années, le président, le vice-président et le conseiller du président ont reçu une aide afin d'assister aux trois réunions de l'ICANN. Les membres du NomCom reçoivent une aide compensant tous leurs frais de déplacement, y compris le transport aérien, l'hébergement et le remboursement de leurs repas, de leurs transports routiers et de leurs dépenses dans la limite du raisonnable. Le conseil envisage d'apporter des modifications au NomCom dans le cadre de sa révision structurelle et de son travail d'amélioration. Ces modifications peuvent se traduire par des changements au niveau de l'aide au transport.

Programme « Fellowship »

L'aide au transport prodiguée dans le cadre du programme « Fellowship » se poursuit avec une moyenne de 25 participants bénéficiant d'une aide pour chaque réunion.

	Travelers per Meeting	FY10 Budget Impact
GNSO	23.0	\$ 350,000
ccNSO	12.0	\$ 170,000
ASO	8.0	\$ 115,000
SSAC	0.0	\$ -
RSSAC	0.0	\$ -
ALAC	25.0	\$ 375,000
GAC	6.0	\$ 100,000
	74.0	\$ 1,110,000
Fellows	25.0	\$ 300,000
NomCom	3.0	\$ 50,000

Personnel, consultants et prestataires

Une aide au transport est allouée au personnel, aux consultants et aux prestataires tenus d'assister aux réunions de l'ICANN. Cette aide correspond au prix de la classe économique.

La figure 2 récapitule les directives d'aide au transport allouée à la communauté pour l'exercice 2010.

**Figure 2 – Aide au transport pour l'exercice 2010
(nombre de voyageurs et montants en \$)**

2.1 Directives régissant l'aide au transport allouée à la communauté – Détails

- **Processus de sélection** : chaque groupe de la communauté adoptera un processus de sélection/d'allocation afin de déterminer qui, dans la communauté, devrait recevoir un financement afin de répondre aux besoins d'élaboration des stratégies du groupe. Parmi les exemples de processus de sélection/d'allocation, citons : comité de transport regroupant des membres de chaque circonscription (ou région géographique) ou comité de sélection indépendant (à l'image du programme « Fellowship ») qui applique un processus de soumission publique pour sélectionner les participants à l'ICANN recevant de l'aide pour chaque réunion de l'ICANN. La communauté peut également demander au personnel de l'ICANN d'appliquer un processus reposant sur des critères identifiés par le groupe de la communauté. Alors que le calcul du financement de l'aide au transport repose en partie sur la taille de chaque conseil et sur le nombre de ses agents de liaison, le groupe de la communauté est encouragé à soutenir les participants sur la base de ce qui sera le plus utile au travail de développement des stratégies de la communauté.
 - Processus d'exception : pour chaque réunion, certains membres de la communauté sollicitent de légères exceptions par rapport aux directives de transport. Parmi les demandes qui reviennent souvent, citons :
 - Mon état de santé m'empêche de voler en classe économique. Puis-je être mis en classe affaires ?
 - Nous souhaiterions faire profiter plusieurs personnes de l'aide au transport. Pouvons-nous financer le transport aérien de l'une et l'hébergement de l'autre ?
 - J'ai la possibilité de faire économiser de l'argent à l'ICANN en réservant de mon côté. Y suis-je autorisé ?
 - Il est plus pratique pour moi de recourir à une autre compagnie aérienne ou d'emprunter un autre itinéraire. Y suis-je autorisé ?
 - Si je réussis à gagner de l'argent sur le tarif d'avion, l'ICANN financera-t-elle davantage de nuitées ?
 - Puis-je voyager en classe supérieure grâce à mon compte de miles personnel ?
 - Si nous réussissons à gagner de l'argent sur tous nos voyageurs, pouvons-nous envoyer davantage de personnes ?
 - Les allocations d'aide au transport peuvent-elles être reportées d'un exercice

fiscal à l'autre ?

Pour répondre efficacement à ce type de demandes, l'ICANN a mis en place un processus de réponse aux demandes d'exceptions. Toutes les demandes doivent être transmises par e-mail du service de l'aide au transport : Constituency-travel@icann.org. En outre, à mesure que des modèles de réponses aux demandes d'exceptions seront identifiés, ils seront consignés afin que tout le monde puisse les consulter à travers les questions fréquemment posées, publiées sur le site Web de l'aide au transport de l'ICANN : <http://www.icann.org/en/topics/travel-support/>.

- **Logistique de transport** : peu après chaque réunion de l'ICANN et plusieurs mois avant la réunion de l'ICANN suivante, un document récapitulatif du transport concernant la réunion suivante sera publié et transmis à l'ensemble des groupes de la communauté. Ce récapitulatif fournira les explications suivantes :
 - Manière dont la liste de voyageurs autorisés doit être fournie au personnel de l'ICANN
 - Manière dont le déplacement doit être organisé
 - Dates d'échéance liées à l'aide au transport pour les groupes de la communauté et les voyageurs
 - Manière dont toutes les demandes d'exceptions doivent être soumises et manière dont les réponses seront communiquées (par exemple, problèmes de santé, modifications de l'itinéraire emprunté, options plus pratiques, etc.)
 - Questions fréquemment posées

En guise d'exemple, consultez le [récapitulatif de transport de la réunion de Sydney](#).

- **Rapports de suivi** : un rapport sur l'aide au transport allouée pour chaque réunion de l'ICANN sera publié sur la [page Web consacrée à l'aide au transport](#) qui comprendra le niveau d'aide au transport, ainsi que d'autres détails. Le programme « Fellowship », par exemple, fournit un rapport de suivi concernant sa semaine ICANN afin qu'à la fois l'ICANN et le programme lui-même puissent évaluer l'aide fournie, et partager des informations utiles avec leur communauté, région et pays. Outre la nécessité pour les personnes bénéficiant de l'aide de rendre des comptes et les ressources nécessaires à cette aide, les voyageurs seront régulièrement invités à contribuer à l'évaluation des directives d'aide au transport dans un but d'amélioration permanente. Les rapports seront publiés sur la page Web consacrée à l'aide au transport.

3. Récapitulatif

L'ICANN consacre des ressources considérables à l'aide au transport allouée à certains membres de la communauté. La responsabilité au niveau fiscal et la réalisation des objectifs (1) de proximité, (2) de compensation des difficultés financières et (3) d'amélioration du développement des stratégies et des autres tâches de l'ICANN sont essentielles au moment de déterminer la manière dont l'aide au transport est proposée aux membres de la communauté et le choix des bénéficiaires. L'équipe d'aide au transport de l'ICANN s'engage à ce que l'aide au transport, telle qu'elle est décrite dans le présent document des directives, soit mise en œuvre de manière juste, économique et simple administrativement pour les voyageurs.

La communauté est encouragée à fournir des commentaires concernant cette ébauche de directives régissant l'aide au transport par le biais du forum public ouvert à cet effet, à l'occasion de l'[atelier qui aura lieu à Sydney](#) et/ou en sollicitant une téléconférence pour votre circonscription ou groupe en contactant l'ICANN CFO à l'adresse kevin.wilson@icann.org. Consultez le [forum public en ligne ici](#). En outre, ce document sera publié sur la nouvelle page Web consacrée à l'aide au transport de la communauté à l'adresse <http://www.icann.org/en/topics/travel-support/>